



Règlement de l'appel à projets 2025 « Les Chantiers de la réussite »



PRÉSENTATION

La Ville de Bar-le-Duc porte une politique volontariste de projet éducatif global (PEG) « Les Chantiers de la réussite » à destination des 0-26 ans. 5 orientations stratégiques sont fléchées dans le PEG 2022 :

- Améliorer l'accessibilité des jeunes à l'offre proposée sur le territoire
- Soutenir les parents et renforcer les actions de parentalité pour favoriser le parcours éducatif des jeunes
- Rendre les jeunes acteurs de leur parcours, développer leurs ambitions et leur permettre de s'émanciper
- Organiser une démarche partenariale entre les acteurs de la jeunesse
- Valoriser l'offre proposée sur le territoire et la rendre plus attractive auprès de la jeunesse et des familles

THEMATIQUE 2025

L'action doit proposer un temps d'aide au travail personnel des enfants durant les temps périscolaires pour accompagner leur scolarité. Le projet doit être complémentaire à l'existant. Le projet doit s'adresser aux élèves des écoles publiques élémentaires E. BUGNON / J. ROSTAND, J. ERRARD et G. THIEBAUT de la Ville de Bar-le-Duc du CP au CM2 durant la garderie périscolaire.

CRITERES D'ELIGIBILITE

Toute association dont le siège ou les actions principales se situent sur le territoire de la Ville peut répondre à l'appel à projet.

Le périmètre de l'appel à projets exclut les quartiers Côte Sainte Catherine – Libération, bénéficiant du dispositif Programme de Réussite Educative (PRE).

Le porteur doit faire sa demande sur le portail des associations https://asso.barleeduc.fr/Portail_Asso de la Ville de Bar-le-Duc / Communauté d'Agglomération de Meuse Grand Sud / C.I.A.S de Meuse Grand Sud.

Le budget prévisionnel doit être équilibré. Des recettes pluri-partenariales sont encouragées au budget.

Une attestation valide d'assurance couvrant la responsabilité civile est fournie à la candidature.

Les actions nécessitent une sélection sur la base de la demande sur le portail des associations des porteurs de projets afin de répartir l'enveloppe de 7 000 €.

En contrepartie d'une aide financière, l'association s'engage à apposer le logo des Chantiers de la réussite sur la communication de ses actions.

CALENDRIER

- lancement de l'appel à projet en 19 mai 2025
- réponse attendue via le guichet unique de la Ville au 11 juillet 2025
- validation en conseil municipal de 18 septembre 2025
- attribution de la subvention et labélisation au dernier trimestre 2025
- réalisation de l'action dans l'année scolaire 2025-2026 à compter du 1^{er} octobre selon réponses des candidats

Contact : Vanessa BRUNAT Coordinatrice Projet Educatif Global 'les Chantiers de la réussite'

v.brunat@barleeduc.fr -Tél : 03 29 79 98 83